

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9 h 30 à la salle polyvalente des Salles sur Verdon sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	8 + 5	13
Total des voix : 16		

Date de convocation
13/10/2022

Délibération
n°22_10_B8_13

Etaient présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Philippe MARANGES** (Castellane)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) :
Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

Ont donné pouvoir :

Porteurs d'1 voix : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Romain COLIN** (Moustiers Ste Marie) à **Bernard CLAP** ; **Bruno BICHON** (Thorame basse) à **Paul CORBIER** ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon Agglomération) à **Jacques ESPITALIER** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Antoine FAURE** ;

**Contribution aux actions de Réseau régional des gestionnaires
d'espaces naturels protégés - Année 2022**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la charte du Parc naturel régional du Verdon,*

Depuis sa création en 1985, le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur (RREN PACA) a évolué et est passé d'une phase de rencontre, de partage et de transfert d'expérience à une phase d'ouverture et de montage de projets collectifs.

Le Réseau, riche de ses 29 membres et d'une expérience humaine et technique accumulée durant ces vingt-huit années est prêt aujourd'hui à mener des projets collectifs fédérateurs et à se lancer dans de nouvelles opérations pour notamment :

- promouvoir une gestion patrimoniale des espaces naturels, via des actions grand public (route de la biodiversité régionale)
- créer des passerelles entre le monde des gestionnaires et le monde économique. (en travaillant sur le développement de mécénat).

Il est ainsi proposé aux membres du Bureau de délibérer sur la contribution du Parc du Verdon au RREN PACA, qui s'élèverait à 1000 € au titre de l'année 2022 le cadre d'une convention avec l'ARBE, animateur du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces naturels protégés définissant les principes de collaboration entre le RREN PACA et le PNR Verdon

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent la contribution du Parc du Verdon aux actions du RREN pour un montant de 1000 € au titre de 2022 ;
- Autorisent le Président à signer la convention avec le RREN dans ces conditions ;
- Autorisent le Président à signer toutes pièces utiles à la poursuite de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

Pour extrait conforme

Président

Bernard CLAP

